ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Face to face

MODE DE PARTICIPATION
Association Dialogue Franco-Russe
Paris - 75008
120 avenue des Champs Elysées

DATE
05/25/2018

LIEU
120 avenue des Champs Elysées
Paris 75008

PARTICIPATION
€210

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
contact@aefr.eu
01 70 98 06 53

Workshop

Reporting MIF, Priips, S2, MMF : Cohérence et qualité ? La proposition du Club Ampère

L'avalanche des dernières régulations (AIFM, Solvency 2, EMIR, SFTR, MIF, PRIIPS…) implique un effort sans précédent de reporting de toutes natures. Ces rapports, qui impliquent les assureurs, les gérants d'actifs et les banquiers sont souvent conçus « en silo » par leurs régulateurs nationaux et européens. Il est sans doute necessaire aujourd'hui de construire une vision globale de ces rapports pour un meilleur contrôle prudentiel et une plus grande efficacité.

En effet, alors que le déploiement de ces réglementations a engendré des investissements conséquents, la production et l'exploitation des reportings s'avèrent coûteuses pour une qualité en deça du niveau attendu.
La multiplication des données utilisées, des définitions, des formats, des acteurs et des procédures d'échange crée de nombreuses duplications, sources d'incohérence, d'erreurs et d'imprécisions.

Il est devenu nécessaire de lancer une réflexion conduisant à la mise en place d'un point central d'entrée sur lequel l'ensemble des données seraient mises à disposition des autorités qui bénéficieraient de droits d'accès propres. Les autorités nationales et européennes (ESA) partageraient l'accès à cette base centrale ; les champs en seraient très précisément définis sans ambiguïté sur les unités retenues. Cette base serait alimentée par des informations provenant de l'ensemble des acteurs de la production et de la distribution de produits financiers.

Depuis 2012, le Club Ampère, initative française, travaille sur les échanges d'informations entre les différents acteurs de la distribution de services financiers. Les travaux sur Solvabilité 2 ont permis d'organiser les échanges entre les assureurs et leurs gérants d'actifs pour permettre à ces derniers de respecter leurs obligations réglementaires. Ces travaux ont été élargis au niveau Européen avec la création de l'European Working Group.

Cette base de travail s'étend aujourd'hui à d'autre réglementations : PRIIPS, MIF2, MMF... Ceci permet de capitaliser sur des données, des définitions et des modalités d'échange communes.

Cet atelier de l'EIFR a donc pour objectif de faire le point sur les travaux du club Ampère, la nature des bonnes pratiques opérationnelles qui en découlent et les scenarios d'évolution pour diminuer les coûts des reportings et les rendre de meilleure qualité, en lien avec les exigences des régulateurs.

Public visé

- Responsables des opérations des sociétés de gestion
- RCCI
- Responsable suivi des investissements Assureurs

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Faire le point sur les attentes des régulateurs
- Identifier les points communs entre les rapports
- Proposer des solutions plus efficaces et moins coûteuses

ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

PROGRAMME

8h30 **Introduction**

8h45 **L'importance de l'optimisation des processus de reporting pour les sociétés de gestion**
Intervenants: Frédéric BOMPAIRE

9h00 **La qualité des données, une priorité pour les régulateurs : ESMA**
Intervenants: Adrienne HOREL-PAGES / Caroline LE MOIGN

- la vision de l'ESMA
- la vision de l'AMF

10h00 **Les travaux du Club Ampère**
Intervenants: Pierre MAUGERY-PONS

- Les informations communes
- Les contraintes techniques
- Les acteurs et les modes d'échanges

10h30 **Questions / Réponses / Conclusion**

9h20 **AMF**